

BTS SAM

S'INSCRIRE en BTS SAM AU CFA NEO BUSINESS SCHOOL

24 mois en alternance / 70 % de pratique en entreprise



**La Tour d'Asnières - 4 avenue Laurent Cély - Hall A
92600 Asnières sur Seine**

Parce que vous trouvez qu'il est difficile de faire des choix d'orientation !

Parce que vous souhaitez ne pas vous tromper de filière !

Parce que vous recherchez une profession polyvalente et enrichissante !

Neo Business School est l'école qu'il vous faut !

Vos études sont gratuites et rémunérées.

Le BTS Support à l'Action Managériale est une formation professionnalisante de deux ans qui prépare les étudiants à devenir des assistants de managers, capables de les accompagner dans la gestion des équipes, la coordination des projets, et l'organisation des tâches administratives.

Ce diplôme permet d'acquérir des compétences :

- en communication,
- en gestion de projets,
- en organisation et suivi des actions de management.

Face aux besoins de coordination et d'optimisation des activités dans les entreprises, ce BTS forme des professionnels polyvalents capables de s'adapter aux besoins des managers et de faciliter leur travail.

Quelle formation pour les BTS SAM au sein du-CFA Neo Business School ?

Matières obligatoires :

- LV1 - LV2
- Economie d'entreprise
- Economie générale
- Droit
- Relations professionnelles internes et externes
- Information
- Aide à la décision
- Organisation de l'action
- Activités déléguées
- Activités professionnelles de synthèse
- Ateliers métier



Débouchés professionnels à l'issue du BTS SAM

Votre profil polyvalent vous ouvre de nombreux postes en entreprise :

- Assistant(e) de direction
- Secrétaire
- Assistant(e) commercial(e)
- Assistant(e) RH, etc.

Poursuivre ses études au-delà du BTS

Vous pouvez envisager un bachelor (Bac + 3) dans les domaines suivants :

- Gestion
- Management des organisations
- Ressources humaines



Quelle rémunération ?

Dans le cadre du contrat d'apprentissage, l'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge.

Sa rémunération progresse chaque nouvelle année.

Le salaire minimum perçu par l'apprenti correspond à un pourcentage du Smic ou du SMC (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé) pour les plus de 21 ans.

Pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2024. SMIC = 1766,92

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 ans à 20 ans	Apprenti de 21 ans à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{re} année	27 % SMIC	43 % SMIC	53 % SMIC*	100 % SMIC*
2 ^e année	39 % SMIC	51 % SMIC	61 % SMIC*	100 % SMIC*
3 ^e année	55 % SMIC	67 % SMIC	78 % SMIC*	100 % SMIC*

* ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé

BTS SAM

CFA NEO BUSINESS SCHOOL

La Tour d'Asnières

4 avenue Laurent Cély - Hall A

06 25 02 32 25

contact@neobusinessschool.com

